

Belgawall^{B1}

DESCRIPTION DU PRODUIT

MEMBRANE IGNIFUGE, TRÈS OUVERTE À LA VAPEUR ET TRÈS RÉSISTANTE AUX UV, PROTÈGEANTE DE LA PLUIE BATTANTE, IDÉAL POUR L'ÉTANCHÉITÉ AU VENT ET À L'AIR DES FAÇADES

Par son revêtement en TPU unique, qui est UV stabilisé dans la masse, Belgawall^{B1} devient insensible aux plis et rides. Cela permet de garantir une **résistance aux UV unique pendant 10 ans**. Belgawall^{B1} est également "DIN 4102 B1" attesté, ainsi il satisfait aux normes d'incendie en vigueur. Cette membrane convient à toutes les façades revêtues de bardages à claire-voie, comportant au maximum 40% de joints ouverts, avec un interstice maximal de 50 mm. Elle protège parfaitement la couche isolante, même en cas de pluie battante et de neige poudreuse. Cette membrane est pourvue de bandes auto-adhésives intégrées permettant de raccorder les lés entre eux.



CARACTÉRISTIQUES

- retardant au feu selon DIN 4102 B1
- résistance élevée aux UV, garantie unique de 10 ans contre les UV
- surface étanche au vent et à l'air
- idéal pour les façades à claire-voie jusqu'à 50 mm comportant au maximum 40 % de joints ouverts
- noir uni, version architecturale sans impressions
- bandes auto-adhésives intégrées
- raccords invisibles avec composant du système **Belgatape^{BLACK}**
- très ouvert à la vapeur
- évacuation efficace de l'humidité
- fixation invisible sur le support grâce au composant du système **Belgpowerseal^{PF}**
- protège l'isolation de la neige poudreuse et de la pluie battante
- mise en oeuvre rapide et économique

CHAMP D'APPLICATION

Belgawall^{B1} est spécifiquement conçue pour toutes les façades ventilées ainsi que pour les façades couvertes de bardages à claire-voie (maximum 40 % de joints ouverts, avec un interstice maximal de 50 mm) où une haute résistance aux UV est nécessaire.

MISE EN OEUVRE

Placez la membrane Belgawall^{B1} horizontalement sur la structure portante en veillant à ce qu'elle se raccorde parfaitement à la couche isolante. Fixez la membrane à la structure à l'aide d'agrafes. Attention: n'agrafez que la zone de chevauchement, afin que les agrafes soient toujours couvertes par le prochain lé de Belgawall^{B1} ! Les lés horizontaux doivent se chevaucher sur au moins 10 cm et être raccordés entre eux de manière étanche au vent grâce aux bandes auto-adhésives intégrées (retirez le film protecteur de la bande auto-adhésive et appuyez bien). Recouvrez soigneusement toutes les traversées et tous les raccords avec Belgatape^{BLACK} afin d'obtenir une surface parfaitement noire. Prévoyez au minimum 20 mm de ventilation entre la membrane et la finition de façade.

EMBALLAGE

- en rouleaux de 50 m de longueur
- largeur standard : 1,5 m
- surface totale : 75 m²/rouleau
- munie en standard de bandes auto-adhésives pour la fixation des lés entre eux

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les déchets de Belgawall^{B1} peuvent être déposés avec les ordures ménagères, conformément aux prescriptions locales.

Belga Plastics nv • Gontrode Heirweg 142 • B-9090 Melle • T +32 (0)9 210 77 60 • F +32 (0)9 210 77 65 • www.belgaclima.be



ligne conseil gratuite

0800 90 90 3



DONNÉES TECHNIQUES

Non-tissé spéciale en PES avec couche en TPU
Pose avec au minimum 100 mm de recouvrement

Dimensions	EN 1848-2	50 m x 1,50 m
Poids	EN 1849-2	195 ± 10% g/m ²
Valeur μ_d	EN ISO 12572 C	0,13m ± 0,03m
Résistance au feu	DIN 4102	classe B1
Étanchéité à l'eau		
avant vieillissement artificiel	EN 1928	classe W1
après vieillissement artificiel	EN 1928	classe W1
Force de traction maximale longitudinale		
avant vieillissement artificiel	EN 12311-1	340 ± 30 N/50mm
après vieillissement artificiel	EN 12311-1	320 ± 30 N/50mm
Force de traction maximale transversale		
avant vieillissement artificiel	EN 12311-1	240 ± 30 N/50mm
après vieillissement artificiel	EN 12311-1	220 ± 30 N/50mm
Allongement en traction longitudinale		
avant vieillissement artificiel	EN 12311-1	50% ± 15%
après vieillissement artificiel	EN 12311-1	40% ± 15%
Allongement en traction transversale		
avant vieillissement artificiel	EN 12311-1	70% ± 15%
après vieillissement artificiel	EN 12311-1	60% ± 15%
Résistance à la déchirure longitudinale	EN 12310-1	210 N ± 30 N
Résistance à la déchirure transversale	EN 12310-1	300 N ± 30 N
Résistance à la température	-	-30 °C - +80 °C
Résistance aux UV pour l'Europe centrale	EN 4892-2	> 10 ans

PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ

Sur la base des données disponibles et de l'expérience pratique, le produit ne contient pas de substances dangereuses telles que définies par la réglementation relative aux substances dangereuses ainsi que par les directives de la CE sur ce sujet. Nous vous recommandons toutefois de respecter les mesures courantes de prudence et d'hygiène en vigueur pour la manipulation de substances chimiques.

À NOTER

Veillez tenir compte de nos directives de mise en oeuvre ! Pour des méthodes de mise en oeuvre qui s'en éloigneraient ou pour toute information technique supplémentaire, veuillez contacter nos services.

RESPONSABILITÉ

Nos conditions générales de vente et de garantie s'appliquent. Vous pouvez les consulter sur notre site www.belgaclima.be. L'information présente a valeur de conseil, sans engagement de notre responsabilité. Les indications de mise en oeuvre doivent être adaptées à l'environnement et aux circonstances. L'utilisateur est tenu de s'assurer lui-même que le produit convient et offre les possibilités d'application appropriées, dans le but d'éviter des déconvenues pour lesquelles nous n'endosserons aucune responsabilité. Sous réserve de modifications techniques. Vous trouverez la version la plus récente de cette information sur le site www.belgaclima.be.

Remarque: Aucune garantie 'système' ne s'appliquera en cas d'utilisation de matériaux d'étanchéité à l'air (membranes, colles, bandes adhésives, manchons) extérieurs à la gamme Belgaclima en association avec les produits de cette gamme. Les éventuelles fuites d'air qui en seraient la conséquence ne relèveraient aucunement de notre responsabilité.

